



Ile de Groix 4001



Fête de la Soupe Insulaire 2017 - Ile de Groix

Règlement

Article 1^{er} : la Fête de la Soupe Insulaire de l'Ile de Groix est ouverte aux particuliers, écoles, associations, commerces, villages... Préparez votre meilleure soupe et faites-la déguster

Article 2 : elle se déroulera à Port Lay (salle des fêtes le dimanche 29 octobre 2017 à partir de 19H10. Installation pour les participants à partir de 18h00.

Article 3 : l'inscription est fixée à 5 euros (adhésion à l'association). La participation pour le public est libre.

Article 4 : chaque participant devra faire déguster sa soupe auprès du public (veillez à ne servir que de petites quantités pour permettre au public de goûter un maximum de soupe)

Article 5 : l'utilisation de produits de saison et de Groix sera privilégiée par les participants.

Article 6 : Chaque participant veillera à apporter, si nécessaire, de quoi maintenir sa soupe chaude (en cas d'impossibilité merci de nous le faire savoir). Ile de Groix 4001 mettra à disposition du public goûteur des petits bols.

Article 7 : les inscriptions se font par mail ou courrier avant le lundi 23 octobre 2017 (voir bulletin d'inscription ci-dessous).

Article 8 : la Fête de la Soupe Insulaire ne comporte aucun prix ni vainqueur... la principale récompense est la convivialité entre les participants et le public goûteur... **A chacun de mettre de l'ambiance autour de sa soupe et de sa table!**

Bulletin d'Inscription Fête de la Soupe Insulaire (avant le lundi 23 octobre 2017)

Nom du (des) Participant(s) :

Adresse :

Tél :

Mail :

Nom de la Soupe :

Si vous voulez que la recette de votre soupe soit publiée dans le petit recueil édité par la médiathèque, merci d'envoyer celle-ci à : mediatheque@groix.fr

Merci de joindre 5 euros pour l'inscription (voir article 3)

A retourner par mail : iledegroix4001@yahoo.fr ou par courrier : Ile de Groix 4001 boîte des associations
Mairie de Groix 56590 Ile de Groix - Renseignements : 06 85 80 68 18